

Oser partager

Dernière mise à jour : 17 août 2020

D'après une enquête de l'International Social Survey Programme, les Allemands auraient la vision la plus égalitaire du partage des tâches entre père et mère, après les Suédois seulement. Mais qu'en est-il en pratique ?

Il y a encore fort à faire selon le rapport *Dare to Share: Germany's Experience Promoting Equal Partnership in Families*. Certes, entre 2002 et 2012, la part des personnes opposées au travail des mères d'enfants d'âge préscolaire a diminué de moitié (fait intéressant, celles-ci sont plus nombreuses dans l'ancienne Allemagne occidentale que dans l'ex-Allemagne orientale).

Mais dans les faits, le modèle du principal apporteur de revenu reste prédominant dans les familles allemandes, le père travaillant à temps plein et la mère à temps partiel. L'inégalité du revenu l'explique en partie, les jeunes hommes gagnant souvent plus que les jeunes femmes. Par conséquent, lorsque vient le moment de fonder une famille, la perte de revenu est réputée moins importante si c'est la femme qui réduit son temps de travail. Quelque 62 % du travail non rémunéré sont assumés par les mères, qui gardent aussi les enfants à la maison. D'où un maintien de la famille dans le modèle traditionnel, alors que, selon les auteurs du rapport, un partage des tâches plus équitable améliorerait son bien-être. En effet, lorsque la femme possède un emploi rémunéré, la famille risque moins de tomber dans la pauvreté, et les enfants dont le père participe à leur éducation sont en meilleure santé physique, cognitive et affective. Comme dans beaucoup de pays de l'OCDE, le niveau d'instruction des femmes dépasse celui des hommes : 32.1 % des femmes de 25 à 34 ans ont fait des études supérieures, contre 27.9 % des hommes du même groupe d'âge. L'économie gagnerait donc à ce que moins de femmes restent au foyer.

Dare to Share: Germany's Experience Promoting Equal Partnership in Families présente plusieurs recommandations : continuer d'augmenter les investissements dans les services d'accueil et d'éducation des jeunes enfants, investir davantage dans l'accueil périscolaire et extrascolaire, inciter les pères à prendre un congé parental et ajuster le système d'imposition et de prestations pour encourager les couples à se partager de manière égale le travail rémunéré. La réforme du congé parental de 2015 devrait aussi être correctement évaluée et approfondie.

Références

Oser partager <http://dx.doi.org/http://dx.doi.org/10.1787/9789264259157-en>